Destiné aux 6-18 ans ce dispositif peut vous permettre de bénéficier d'une réduction (ou d'un remboursement !) de 25€uros sur votre cotisation.

Pour en savoir plus...

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Val de Marne a mis en place l'opération « Tous en club » pour encourager la pratique du sport. Cette aide se présente sous la forme d'un coupon à remettre à votre club de Volley préféré , qui permet de bénéficier d'une réduction de **25€** sur le montant de la cotisation.

Pour bénéficier du chèque « tous en club », il faut :

- Habiter à Villiers sur Marne
- Etre âgé de 6 à 18 ans
- Disposer d'un niveau de revenus inférieur à un barème fixé
- Etre pré-inscrit (ou inscrit) à l'ESV Volley (l'ESV Volley est partenaire de l'opération).
- Ne pas être déjà bénéficiaire d'un bon JAPIL pour cette même inscription

Il faut effectuer la demande auprès du Point Information Jeunesse de Villiers à l'E.S.C.A.L.E. et présenter les pièces suivantes:

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Attestation ARS (Allocation Rentrée Scolaire) ou dernier avis d'imposition
- Attestation de pré-inscription au club de Volley (formulaire disponible en téléchargement sur le site)

Ces attestations doivent être présentées sur des formulaires disponibles au point-information jeunesse et validées par l'ESV Volley, mais vous pouvez aussi nous les demander directement remplies en écrivant à alain.ribous@laposte.net.

Le dispositif qui ne devait fonctionner que jusque fin Septembre est prolongé jusqu'au 30 Novembre 2007